



Rapport d'actualité C.E.F. du 30 Janvier 2015

Philippe CREPEL

Cher-es Camarades,

Une nouvelle vague d'espoir est apparue en Grèce, nous devons la faire déferler en France et dans l'action syndicale. Ce vote est la deuxième grande opposition à l'Europe libérale du 21^{ème} siècle après le refus du traité initié en France et d'autres peuples en 2005.

Les Grecs, soumis à l'oppression de l'Europe et de la finance, vont tenter de s'en libérer, c'est le mandat donné au gouvernement Zyriza.

Soutenons-les, une adresse aux salariés grecs pourrait sortir de notre CEF ...

Toutes les tentatives d'intimidation et de séduction ont eu lieu dans les jours précédents ce scrutin à dimension européenne, après les menaces du FMI, de l'Allemagne, il y a eu la décision de la BCE de racheter une partie des dettes publiques !!!

Rien n'y a fait, le peuple grec n'a pas été dupe et il a maintenu sa volonté de décider lui-même de son avenir !

La dernière CEF datant de 2 semaines et à une semaine du CNF, faisons un bilan des décisions prises lors de la dernière CEF :

Heures mutualisées :	La note prévue, ainsi que différents documents, ont été envoyés lundi 26 janvier au CNF. Reste que rien ne ressort du cabinet de la Ministre, malgré les différentes interpellations. Il semble important d'envisager les suites à donner lors du prochain CNF. Nous pourrions reprendre des contacts unitaires en amont de notre CNF.
CNRACL :	<p>Le Conseil d'Administration s'est tenu les 28 et 29 janvier, Jean-Luc Gibelin a obtenu la 1^{ère} Vice-présidence qui reconnaît la première place de la CGT lors du dernier scrutin. Seuls les résultats par département sont disponibles à ce jour, dès la réception des résultats de chaque établissement, nous les communiquerons comme prévu. Au prochain CNF, nous pourrions donner les résultats de chaque département actif et retraités.</p> <p>Les éléments décidés concernant la pénibilité entre les 2 Fédérations santé action sociale et il y a 2 semaines sont en cours de réalisation.</p>
Dépassements d'honoraires à l'hôpital	Communiqué de presse en cours.
Loi Santé	<p>Une note argumentaire sur les méfaits de la loi est en cours.</p> <p>Des actions s'organisent dans les territoires (exemple, le 29 janvier en Bretagne)</p> <p>Le 4 pages de la FD est à utiliser pour aller au débat avec les salariés et usagers.</p> <p>Une rencontre intersyndicale a eu lieu, nous avons porté notre objectif d'une action en avril sur le sujet. Mais comment alimenter la contestation à cette loi dans la période. Le gouvernement réouvre une phase de discussion, notamment sur le service public hospitalier, en n'associant pas les personnels ! C'est leur vision de la démocratie sanitaire qui est à revoir.</p>



Rapport d'actualité C.E.F. du 30 Janvier 2015

Philippe CREPEL

Loi Macron	Participation plus que modérée des syndicats de la santé et de l'action sociale – très peu de préavis locaux et d'AG. Comment faire le lien avec la loi santé
	Une note d'impact sur les conséquences de la loi sur notre secteur est en voie de finalisation pour le prochain BF.
	Pilotage du travail loi santé et Macron, nous devons rapidement nous y pencher !
Loi d'adaptation au vieillissement	Le collectif de travail ne s'est pas encore réuni.
Reforme territoriale	Travail à initier dans la FD, chercher un animateur.
Dialogue social dans la CCN 51	Courrier fait et réalisation de l'appel en cours.
États Généraux du Travail Social	Je vous invite à lire attentivement les éléments envoyés par la lettre du jour n°10 du 28 janvier 2015 – objectif 13 mars 2015.
ORPEA	Des auditions sont en cours et des intimidations des avocats d'ORPEA sont en cours. Menace sur la situation de la copine qui est à la CEC Nathalie nous fera une info plus précise.
Mises à disposition syndicales UNIFED	Demande faite.
Psychiatrie	CNP les 12 et 13 février et voir le CNF.
Orga Vie Syndicale	il manque 129 FNI.

En matière de politique de santé, le dernier rapport de la Cour des Comptes fera l'objet d'un article d'analyse dans un prochain BF.)

En France, malgré cela, le gouvernement Hollande continue de séduire les patrons pour plaire à l'Europe. Ce dernier n'est pas à une contradiction près, car il félicite Alexandre Tsipras et dès le lendemain lance le fougueux Macron dans l'arène de l'Assemblée Nationale défendre sa vision libérale de la société. Soyons attentifs aux évolutions des CHSCT car seront concernés les établissements du public et du privé de notre secteur !

Un projet de loi Macron contre lequel nous devons nous opposer.

Loi santé, comment préparer la mobilisation dans les territoires, l'expérience de la Bretagne est intéressante. Comment la reproduire et les démultiplier.

Reste à poser les suites que nous voulons donner à notre action du 16 octobre dernier avec le soutien de la CFD sur les questions de la protection sociale.

9 ans que l'intersyndicale anti-ordre existe et FO veut l'élargir aux syndicats de libéraux, les camarades suivant ce dossier pour la CGT n'y sont pas favorables. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas possible d'avoir comme en décembre des expressions communes de salariés et libéraux contre les ordres.

Dans la foulée sécuritaire des attentats du 7 janvier et 9 janvier, l'ONI qui n'est pas à une bêtise près, a demandé des casiers judiciaire pour pouvoir travailler comme IDE. Un CP CGT a été fait hier pour dénoncer cette proposition.

Dans la Fonction publique, les négociations PPCR sont en cours de préparation.



Rapport d'actualité C.E.F. du 30 Janvier 2015

Philippe CREPEL

Lundi se tient la conférence salariale, ce sera pour nous l'occasion de dénoncer l'intolérable politique salariale du secteur privé !

Dans un contexte plus que morose pour les salariés, nous devons arrêter notre position sur l'accord QVT dans la FP. C'est pour tout un exercice de style.

L'accord en lui-même ne crée aucun recul et au contraire ouvre des possibilités avec l'intégration de nombreuses revendications CGT ... mais se pose à nouveau à nous la question de l'environnement politique de l'accord ... quelle place doit-il avoir dans notre prise de position, car comme certains retours nous sont parvenus, le vécu des salaires est insupportable et le gouvernement ne fait rien pour y remédier, cela doit-il nous empêcher d'acter un protocole, soyons attentif au fait de dire d'entrée que nous ne signerons pas un accord avec le gouvernement entacherait notre crédibilité d'organisation syndicale capable de négocier.

Rappelons, que dans la note que nous avons reçue, les « négociateurs » sont favorables à la signature. Mais eux, limitent leur analyse au seul périmètre de l'accord. C'est à nos directions syndicales de valider ou pas l'accord.

L'échec des négociations sur le DS dans le secteur privé remet les discussions dans les mains du gouvernement, que faut-il en espérer ou en craindre en la période ... les consultations gouvernementales sur ce sujet démarrent ce jour.

Pour finir, le gouvernement a depuis les attentats démultiplié les nouvelles dépenses budgétaires, donc l'argent est mobilisable, alors pourquoi pas pour la santé et l'action sociale.

Depuis plusieurs jours, il y a des choses qui me chagrinent et qui mettent en cause les salariés de nos secteurs, nous ne pouvons tolérer quelque responsabilité dans les attentats de début janvier, le secteur de la prévention spécialisée et de l'EN a depuis des décennies été déstructuré, démantelé et sous budgété !!! Nous devrions réaffirmer que notre grand service public d'action sociale et de santé est un projet de cohésion sociétale et d'unité de la Nation derrière des services publics de haut niveau.